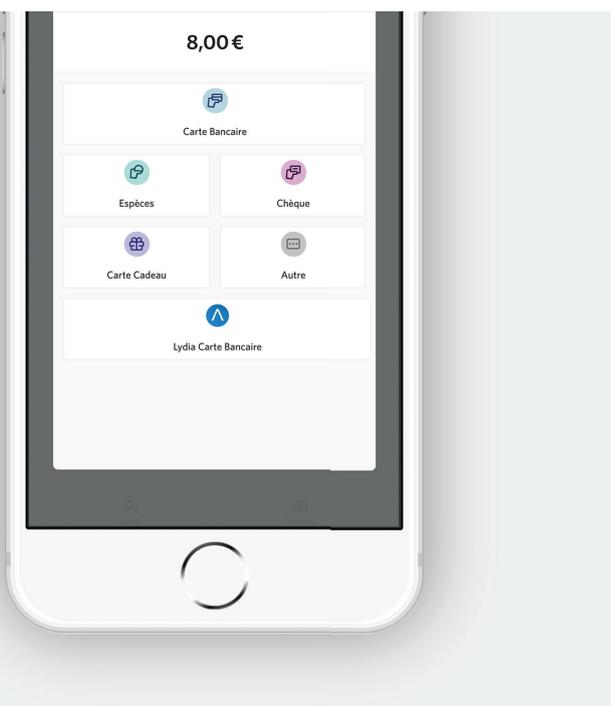


Wavy intègre Lydia dans ses choix de paiements

Pour faciliter davantage le quotidien de nos clients et donner encore plus de possibilités à leurs clients, l'équipe produit de Wavy a intégré la solution de Lydia, le mode de paiement par mobile, à l'application Wavy X.

Pourquoi ajouter Lydia ?

Lydia a pour ambition de permettre à chacun d'avoir un moyen de paiement unique à chaque situation. L'objectif de cette start up est que tout le monde puisse payer qui que ce soit, amis, familles et commerçants, de façon simple, rapide et sécurisée avec son smartphone. Aucun autre matériel est nécessaire.



Son mode de paiement est pour l'instant particulièrement reconnu pour les remboursements entre particuliers, néanmoins de plus en plus de commerces comme Franprix, Cdiscount, et Undiz l'adoptent et proposent ce mode de paiement à leurs clients.

La start up annonçait 830 000 utilisateurs en février 2018 au média numérique l'Usine Digitale, avec une croissance de 2 000 utilisateurs par mois.

Wavy, qui propose les modes de paiement classique comme les espèces, les cartes bleus, les chèquiers et les bons cadeaux, ajoute le mode de paiement de Lydia à son panel. Lydia a comme Wavy, l'ambition de révolutionner le quotidien de ses clients, chose possible grâce au digital !

Cette fonctionnalité est surtout avantageuse pour les coiffeurs à domicile. Plus besoin de TPE ! Ils peuvent recevoir leur règlement en toute sécurité, avec pour seul objet le smartphone. Aujourd'hui, 85% des smartphones du marché sont compatibles avec Lydia.

Comment ça marche ?

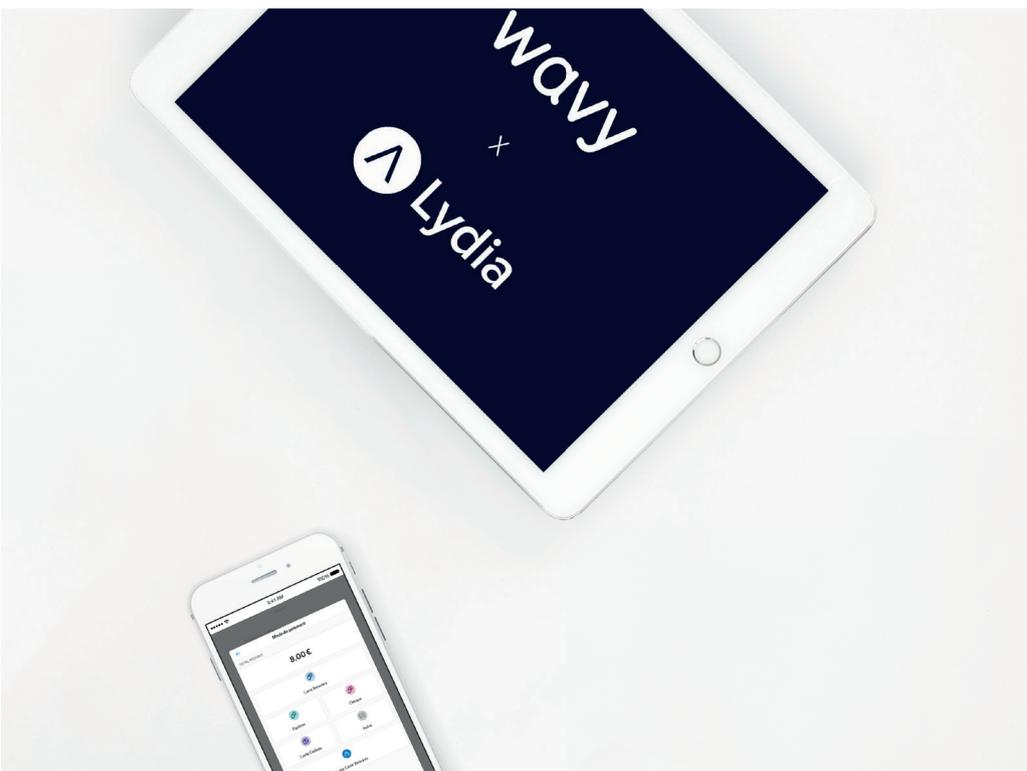
Comme toute application, il suffit tout simplement de télécharger Lydia Pro sur le store de son smartphone,

Play Store pour Android et App Store pour iOS. La création d'un compte prend 2 minutes et l'activation du compte est instantanée.

Lors d'un paiement, le coiffé a seulement à montrer le QR code au coiffeur qui le scanne. En quelques secondes, le paiement est effectué et la confirmation de paiement est "immédiate et formelle" pour les 2 parties prenantes.

Combien ça coûte ?

La création du compte est gratuite, ainsi que les 10 premières transactions par QR code pour



un total ne dépassant pas les 600€. Après ces 10 transactions, les commissions pour Lydia représentent 0,9% du montant total du ticket.

De plus en plus de français détiennent un smartphone, en 2018 71% des français en ont un. Avoir de l'argent liquide est chose qui se fait de plus en plus rare, ainsi que le paiement par chèque.

Contact presse :

Aurélie Pauker - 06 49 29 65 09
aurelie@wavy.co - Wavy.co